

# Valorisation



La direction de la valorisation de l'INRA gère la propriété intellectuelle, la contractualisation partenariale avec le secteur privé et le transfert de technologies. Elle est organisée en deux unités INRA et deux filiales privées (INRA transfert et Agri-obtention). A elles seules les 14 principales licences sur brevets ou savoir-faire rapportent plus de 5 M€.

La gestion de la propriété intellectuelle et du portefeuille de brevets ou de savoir-faire de l'INRA est bien structurée, pilotée au niveau national et représentée au plus près des chercheurs avec une implantation à la fois dans les centres régionaux importants et dans les départements scientifiques.

Une politique d'éducation et d'incitation à la protection intellectuelle des inventions est mise en place et des actions de formation et d'information sont régulièrement conduites auprès des chercheurs.

Afin de stimuler le partenariat avec le secteur privé, une unité de 8 personnes est chargée de l'intelligence compétitive, de la communication avec les partenaires privés et de la conclusion d'accords-cadre avec les grands groupes industriels menant des activités relevant des champs d'intervention de l'INRA.

Une filiale privée, INRA Transfert, est dédiée au transfert des résultats de recherche produits par l'INRA et à la création de start-up. Cette filiale est financée essentiellement par les revenus des licences accordées et des brevets exploités, et son équilibre budgétaire repose actuellement sur l'exploitation d'un brevet principal.

INRA Transfert est impliqué dans les activités de plusieurs incubateurs régionaux et a facilité la création de 40 jeunes entreprises innovantes depuis 1999, dont la grande majorité est toujours active. Dans ce cadre, 250 nouveaux emplois ont été créés par ces start-up en 2009, dans le domaine de l'agronomie.

La production de l'INRA tant en termes de publications qu'en termes d'études, de prospective et de rapports d'expertise collective est d'une très grande qualité comme en atteste d'une part sa position de deuxième "publiant" et deuxième "cité" au niveau mondial (juste après l'Agricultural Research Service) dans le domaine de l'agronomie, et d'autre part la grande satisfaction des utilisateurs des études de prospectives et d'expertise. Le suivi bibliométrique mis en place par l'INRA qui lui permet de contrôler la pertinence de sa stratégie scientifique et d'identifier les lieux où des changements ou des renforcements sont nécessaires est un atout.

Les dispositifs mis en place par l'INRA pour assurer sa mission de transfert des connaissances et des technologies sont très efficaces. L'Institut doit être encouragé à poursuivre sa politique d'incitation à la protection intellectuelle ainsi qu'à l'esprit d'entreprise et de partenariat avec l'entreprise privée menée auprès des chercheurs. La prise en compte des activités de valorisation et de transfert dans l'évaluation des chercheurs est un moyen d'y parvenir.

L'activité de l'INRA dans la production d'études prospectives et de rapports d'expertise collective, est à soutenir de même que l'augmentation de cette activité afin de répondre aux grandes attentes des ministères et des porteurs d'enjeux dans les domaines d'intervention de l'INRA.

A ce sujet, il serait souhaitable de :

- définir des priorités quant aux acteurs de la société avec qui l'INRA doit/souhaite dialoguer ;
- formaliser le processus de conduite de telles études et expertise, en sollicitant l'aide du comité d'éthique ;
- s'assurer de la qualité du produit délivré et de sa compréhension par les partenaires (une étape de "traduction" pourrait être nécessaire) ;
- former les chercheurs à cet exercice et prendre ce travail en compte dans leur évaluation.

D'une façon plus globale quant à la valorisation des productions de l'INRA, il est nécessaire que l'Institut développe un système lui permettant d'évaluer l'impact économique des connaissances publiées ou transférées aux acteurs socio-économiques. Une telle évaluation représente un défi mais l'INRA dispose des compétences nécessaires, grâce à ses économistes, pour élaborer un tel système.